

Séance du 21 mars 2023

L'an deux mille vingt trois le Conseil d'Administration du CCAS de Morisel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. VAN DE VELDE Michel.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	8	8
		Pour : 8
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

Mmes CATEL Chrystèle, PARHUITTE Eliane, VAN DE VELDE Marie-Paule; MM. BÉRULLIER Frédéric, DEVAUX Claude, DUMONT Olivier, RETOURNÉ Vincent, VAN DE VELDE Michel

**Procuratlon(s) :****Etai(en)t absent(s) :****Etai(en)t excusé(s) :**

HENNEBERT Marie Josée,

Date de la convocation
13 mars 2023

Date d'affichage
27 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

27 mars 2023
--------------

et publication du

27 mars 2023
--------------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. BÉRULLIER Frédéric.

<b>EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022</b>
---

M. VAN DE VELDE Michel Président expose aux membres du CCAS que le compte de gestion est établi par Mme BIENCOURT à la clôture de l'exercice.

M. VAN DE VELDE Michel Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du CCAS en même temps que le compte administratif.

**Le conseil d'administration,  
à l'unanimité,  
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2022 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Morisel

Le secrétaire, BÉRULLIER Frédéric

Le Président, VAN DE VELDE Michel


